

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, <u>LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2020</u>, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020.

PRÉSENTS: Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que

messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

2020-609 <u>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par madame la conseillère Homan,

Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

Monsieur le maire Belvedere lit une déclaration concernant le budget 2021 de la Ville de Pointe-Claire.

2020-610 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil concernant l'ordre du jour

D'adopter le budget 2021 de la Ville de Pointe-Claire, tel que présenté et soumis.

ayant été dressé pour la présente séance.

2020-611 ADOPTION DU BUDGET 2021 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,

Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

2020-612 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU:

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,

Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

RÉSOLU: DE lever la séance à 19 h 36.

John Belvedere, Maire Me Caroline Thibault, Greffière